



## **COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON**

## 10.2 PC89 – Qualification du joueur d'âge

## **DISPOSITIONS SPÉCIALES**

Pour les catégories Mini-basket : jusqu'au 31 décembre, un joueur peut passer d'une équipe à une autre équipe, de cette même catégorie, au sein du même club.

Il est qualifié pour l'équipe dans laquelle il est aligné pour la première fois à partir du 1er janvier.

L'Assemblée Provinciale peut se prononcer, sur une date ultérieure au 31 décembre, pour cette même disposition.

- Proposition du Comité Provincial BBW
  - La proposition du Comité Provincial est de permettre pour le MINI BASKET de passer d'une équipe à l'autre jusqu'au terme de la saison.

Olivier **MONSIEUR** Président CP BBW Bjorn **CLAES** Secrétaire CP BBW